

Grève du 22 mars 2018

Code Direction : 710

Direction : DIR DEPT FINANCES PUBLIQUES DE LA SAONE-ET-LOIRE

Motif :

- La nécessité d'une négociation salariale immédiate pour le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes subies et l'augmentation du pouvoir d'achat ;
- La nécessité de créer des emplois statutaires dans les nombreux services qui en ont besoin, nécessité qui s'oppose à de nouvelles suppressions ;
- Un nouveau plan de taylorisation des contractuel·les et de nouvelles mesures pour combattre la précarité ;
- Des dispositions exigeantes pour faire respecter l'égalité professionnelle ;
- L'abrogation du jour de carence ;
- La défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers ;
- La question de la préservation du statut général des fonctionnaires, et des statuts particuliers, qui permettent déjà de répondre aux besoins de la population sur l'ensemble du territoire et qui garantissent l'égalité entre les usager-es.

Organisations syndicales : CFTC, CGC, CGT, FAFP, FO, FSU et Solidaires Fonction publique et CGC Finances publiques

[illegible]

TOTAL	56	8	14,29	89	26	29,21	303	142	46,86	200	94	47,00	648	270	41,67
-------	----	---	-------	----	----	-------	-----	-----	-------	-----	----	-------	-----	-----	-------

(1) La catégorie A+ supérieurs s'entend à partir du grade d'Inspecteur divisionnaire